



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-deux**

Le **Trois Octobre à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. Mme COLLANGE. M. BODIN.
Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES.
Mme PÉRICHON. M. BOUTONNAT. Mme MOUILLÈRE. Mme VAZ.**

**DATE DE
CONVOCAION
29 SEPTEMBRE 2022**

**DATE D'AFFICHAGE
29 SEPTEMBRE 2022**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 22
PRESENTS : 18
VOTANTS : 20**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- **M. GANTHER,**
- **M. HUSSON, pouvoir à Mme CHERVIN,**
- **M. MAHIEU, pouvoir à M. BOUTONNAT.**

Absent :

- **M. MARTIN.**

Madame Marjorie VAZ a été élue Secrétaire.

**OBJET : DÉCISION
MODIFICATIVE N°3 AU
BUDGET 2022.**

BUDGET COMMUNE DE LAPALISSE (n°3)

Création d'un nouveau programme n° 950 : Étude énergétique bâtiment CSC :
ajout de 5 000 € en dépenses.

Ces crédits sont prélevés sur le programme n°932 : Travaux divers 2022.

Rajout de 1 000 € en dépenses sur le programme n°934 : Équipements TIC
2022.

Ces crédits sont prélevés sur les dépenses imprévues.

Section d'investissement – Dépenses :

Article / Prog.	Libellé	Crédits ouverts	Nouveaux crédits	Total crédits
2031 / 950	Étude énergétique bâtiment CSC	0,00	+ 5 000,00	5 000,00
21318 / 932	Travaux divers 2022	10 000,00	- 5 000,00	5 000,00
2183 / 934	Équipements TIC 2022	5 000,00	+ 1 000,00	6 000,00
020	Dépenses imprévues	104 225,00	- 1 000,00	103 225,00
TOTAL			0,00	

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Publié le

ès en
SLOW

ID : 003-210301388-20221003-DM3BUDGET2022-DE

Le Conseil, entendu les explications
avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser la décision modificative n°3 au Budget 2022 telle
qu'énoncée ci-avant.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an
que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

14 OCT. 2022

Publié ou Notifié

10 OCT. 2022

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :

Le Maire,

